



AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE
SERVICE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Le Conseiller pour la Science et la Technologie

Berlin, le 05 mai 2010

Rédacteur : Sebastian Ritter
SST/SRI/hb/10-049

Compte rendu du sommet sur l'électromobilité entre le gouvernement fédéral et les principaux acteurs industriels allemands

Mise en place de la Plateforme nationale pour l'électromobilité

Le 3 mai 2010 s'est tenue, à l'initiative de la chancelière Angela Merkel, une conférence sur le futur de l'électromobilité en Allemagne réunissant le gouvernement fédéral et les principaux acteurs des filières automobile et énergétique. Étaient présents à côté de Mme Merkel : M. Brüderle, Ministre fédéral de l'économie et de la technologie, M. Ramsauer, Ministre fédéral des transports, Mme Schavan, Ministre fédérale de l'enseignement et de la recherche, ainsi que de nombreux chefs d'entreprises du secteur tels que M. Zetsche (Daimler), M. Reithofer (BMW), M. Großmann (RWE) ou encore M. Hambrecht (BASF). Plus de 400 invités étaient également conviés à cette manifestation.

Le but était principalement d'établir un réseau fonctionnel entre le monde politique, l'industrie et la recherche, qui se traduit concrètement par la mise en place d'une "Plateforme Nationale pour l'Electromobilité" (NPE), et de définir clairement les objectifs communs et des mesures pour faire évoluer ce secteur clé pour l'Allemagne. La NPE est coordonnée par Henning Kagermann, ancien PDG de SAP. Comme l'avait annoncé M. Ramsauer, il ne s'agissait pas d'un sommet sur les subventions accordées par le gouvernement au secteur. Il n'a donc été pris aucun engagement à ce niveau, le gouvernement préférant rappeler qu'il a déjà accordé 500 millions d'euros à l'électromobilité dans le cadre de son 2^{ème} plan de relance (Konjunkturpaket II) et que des moyens financiers sont prévus dans le budget pour soutenir la recherche et le développement de nouvelles technologies de propulsion.

1. Les objectifs communs

Le principal objectif de l'Allemagne est de mettre un million de véhicules électriques sur le marché avant 2020. Les mondes industriel et politique suivent une démarche ouverte à tous types de technologies. Parmi ces véhicules se trouveront donc aussi bien des véhicules purement électriques que des véhicules équipés de piles à combustible et des véhicules hybrides. Actuellement, simplement 1.600 véhicules purement électriques sont en circulation en Allemagne. Les premières voitures électriques de séries sont prévues d'ici un à deux ans.

Concrètement, les objectifs communs définis par les différents partis sont les suivants :

- Être à la pointe de la technologie dans les domaines clés pour dominer le marché de l'électromobilité ;
- Création d'emplois dans l'électromobilité en Allemagne, consolidation des postes d'apprentissage et des emplois orientés vers le futur dans les secteurs concernés ;
- Réduction des émissions de CO₂ et nets efforts pour atteindre les objectifs politiques de protection de l'environnement ;
- Réduction des coûts futurs véhicules électriques pour améliorer leur compétitivité ;
- Mise en place d'infrastructures de recharge et d'un réseau adéquats, intelligents et viables économiquement, en préservant la stabilité du réseau électrique et en améliorant l'intégration d'énergies alternatives ;
- Réduction de la consommation de carburant à base de pétrole et préservation de la disponibilité des ressources ;

- Coopération étroite et intersectorielle pour optimiser le développement de produits et de technologies de production ;
- Amélioration des compétences en matière de matériaux, recyclage compris ;
- Coopération étroite avec d'autres pays européens pour la définition de conditions cadres, de normes et de standards, ainsi que leur mise en pratique au niveau international.

2. Les mesures communes

Pour réaliser ces objectifs, l'Etat fédéral et l'industrie ont pris les mesures suivantes :

- L'industrie s'engage à participer activement dans l'élaboration de propositions pour atteindre l'objectif d'un million de véhicules électriques en 2020 ;
- Le secteur énergétique met en place un concept pour garantir une offre adéquate de stations de recharge, conforme au marché et non-discriminatoire ;
- L'industrie renforcera ses efforts de recherche et développement pour l'électromobilité. L'industrie automobile devrait à elle seule investir 20 milliards d'euros par an dans la R&D au cours des prochaines années, une grande partie étant dédiée à l'électromobilité, aux véhicules économes en carburant et à d'autres mesures d'économie d'énergie ;
- Pour assurer les ressources humaines qualifiées nécessaires, l'industrie et les politiques conviennent de différentes mesures de qualification dans les domaines de l'apprentissage, des formations complémentaires et de la science ;
- L'industrie et le gouvernement fédéral définissent ensemble une "stratégie de ressources pour l'électromobilité" ;
- Le gouvernement fédéral interviendra auprès de l'U.E pour que les véhicules émettant moins de 50 grammes de CO₂ par kilomètre prennent davantage de poids dans l'évaluation de la moyenne des émissions des flottes des constructeurs d'ici 2020 ;
- Le gouvernement fédéral se concertera avec les Länder et les communes pour éventuellement adapter le code de la route et d'autres lois afin de faciliter et accélérer les procédures légales, d'homologation et de mise en place de points de recharge par exemple ;
- Le gouvernement fédéral optimisera les conditions cadres pour les infrastructures de recharge ;
- Le gouvernement fédéral examine la possibilité de mettre en place une aide à l'achat pour les véhicules émettant moins de 50 gCO₂/km. En même temps, il essaye d'encourager les Länder et les communes à mettre en place des initiatives semblables ;
- Dans le cadre d'un plan collectif pour le soutien au développement de technologies de propulsion modernes, le gouvernement fédéral mettra à disposition des moyens financiers, dans la limite du budget prévu à cet effet, par ordre de priorité, pour offrir aux entreprises une certaine sécurité en termes de planification. L'électromobilité sera un des domaines prioritaires. Les thématiques éventuellement soutenues sont :
 - o Les cellules de batteries et les systèmes de batteries
 - o Les moteurs électriques et l'électronique de puissance
 - o L'intégration dans le réseau, la gestion du stockage, les systèmes de recharge
 - o Les procédés de recyclage
 - o Le développement constant des régions-pilotes

3. La plateforme commune

La plateforme commune se traduit concrètement par la mise en place de 7 groupes de travail, qui établiront des propositions concrètes pour atteindre les objectifs présentés :

1. Technologies de propulsion
2. Technologies de batteries
3. Infrastructures de recharge et intégration au réseau
4. Normes, standardisation et certification
5. Matériaux et recyclage
6. Relève et qualification du personnel
7. Conditions cadres

Un bilan intermédiaire sera réalisé en automne 2010, où les premières solutions élaborées par les groupes de travail seront présentées, et à l'issue duquel le gouvernement décidera de la hauteur des aides financières à la R&D.